N°88
Supplément au bulletin Académique
Septembre 2014

Dispensé du timbrage
NICE St Augustin
PRESSE
DISTRIBUEE PAR LA POSTE

SNEP NICE

Syndicat National de l'éducation physique
264 bd de la madeleine 06000 Nice tel : 04 93 86 19 52

Contact Internet :
http://www.snepfsu-nice.net
s3-nice@snepfsu.net

Déposé le : 7 Novembre 2014

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014:
UN SYNDICALISME ENGAGE, PERSEVERANT ET INTEGRE

Du 27 novembre au 4 décembre, Nous serons appelés à voter pour nos représentants aux commissions administratives paritaires académique et nationale (CAPA et CAPN) et aux comités techniques académique et national (CTA et CTM). Des représentants du SNEP seront élus dans toutes ces instances.

QUELS ENJEUX POUR CE VOTE :

Dans le cadre des nouvelles règles de représentativité dans « toute la Fonction Publique », l'enjeu est de donner à la FSU et à ses syndicats (le SNEP en faisant partie) la capacité de négocier sur toutes les grandes questions sociétales.

Il est indispensable que tous les enseignants d'EPS (Professeurs EPS, CE, Agrégés, stagiaires, Contractuels) puissent utiliser leur droit de s'exprimer. En effet, les précédentes élections professionnelles (2011), par le choix délibéré du ministère d'un dispositif complexe et peu performant, se sont soldées par une diminution importante de la participation, réduisant de fait la représentativité de la FSU organisation majoritaire . Cependant, cette année, ne nous laissons pas piéger par l'outil informatique, votons massivement!!

Durant les quatre ans à venir, ceux qui auront été élus nous représenteront tous. Ne laissons pas à d'autres le soin de choisir à notre place. Optons pour une organisation syndicale et une fédération solides qui ont fait leurs preuves. Pour ça, le SNEP et la FSU peuvent s'enorgueillir d'un « certain » bilan que d'autres ne peuvent revendiquer. Comment faire confiance à des organisations qui ne vous parlent d'EPS qu'une fois tous les trois ans? Celles là mêmes qui, armées de leur WIFI, s'empressent de nous envoyer, sur nos boites professionnelles, les résultats du mouvement alors que le SNEP est encore en train de faire le travail en commission, qui dans les différentes instances départementales et académiques (ctsd, cden, cta, caen) n'interviennent jamais sur les questions de l'EPS ou de ses enseignants. Ou celles qui, par idéologie (les profs d'EPS doivent êtres comme les certifiés), nous mettent en difficulté en chargeant les chefs d'établissements de mettre un frein au fonctionnement des A.S.

Donner une forte représentativité au SNEP, c'est aussi lui permettre, grâce aux décharges horaires que cela implique, d'entretenir un formidable outil qui veille à préserver et à développer nos conditions de travail (consolidation de l'UNSS, sauvegarde de la coordination EPS, reconnaissance de la coordination district, augmentation des contingents de hors classe, actions revendicatives sur les installations…).

La force du SNEP permet d'être au plus proche des revendications des enseignants d'EPS. C'est le cas lorsqu'il organise, par exemple, une grande consultation de la profession (plus de 4000 réponses de collègues à l'enquête du SNEP sur les programmes) qui se traduit aujourd'hui dans les propositions que fait le SNEP au Conseil supérieur des programmes.

Voter SNEP, c'est faire confiance à des commissaires paritaires irréprochables du point de vue de leur intégrité et de leur acharnement à travailler dans l'intérêt de tous.

Respect du barème et des règles du mouvement, négociations permanentes pour un barème plus juste, disponibilité, écoute et conseils avisés sont les maîtres mots de leur action.

VOTER SNEP ET FSU, c'est renforcer une équipe <u>crédible qui ne se résigne pas</u>, des militants qui luttent au quotidien pour les services publics et en particulier pour une école démocratique, juste, solidaire et ambitieuse, qui continue à promouvoir un Service Public démocratisé, plus juste, solidaire et ambitieux

SNEP-FSU DE L'ACADEMIE DE NICE

A retenir:
- ☑ ***Elections pro***
- ☑ ***VOTEZ***
- ☑ ***Se syndiquer***

C'EST LA PÉRIODE DES ELECTIONS

SOMMAIRE

P 1	Edito
P 2	AIDE AU VOTE
P 3	Listes CP
P 4	« Pas de rate » / MJS
P 5	Profession de foi
P 6	Syndicalisation/ ESPE

Bulletin trimestriel du SNEP FSU
ISSN 1277 5959
CPAP 0917 S 05075
Imprimé par nos soins
Directeur de la publication:
Louis Rodolphe
264 Bd de la Madeleine
06200 NICE
Fabrication et Rédaction
C. Boissin, Ph Roggerone
Prix au numéro: 0.20 €

AIDE AU VOTE

PASSAGE OBLIGE : se connecter à **votre messagerie professionnelle**
Si vous ne vous êtes jamais connectés - Rendez vous à l'adresse suivante et suivez la démarche pour retrouver vos codes : https://webmail.ac-nice.fr

		JE SUIS:	JE VOTE A LA CAPA /CCP A LA CAPN *pour*	JE VOTE AU CTA AU CTM *pour*
1	**Depuis le 22 septembre** Je crée mon compte pour accéder à mon espace électeur : https://vote2014.education.gouv.fr/#/login Mon identifiant = mon adresse de messagerie pro Je suis les indications pour créer mon **MOT DE PASSE qui est INDISPENSABLE AU VOTE** **(LA CONFIRMATION DU MOT DE PASSE SE FAIT PAR LE MAIL PROFESSIONNEL)**	***Professeur d'EPS ou CE d'EPS***	SNEP	F.S.U.
2	**A partir du 15 octobre** Je peux consulter, sur mon espace électeur, les **LISTES ÉLECTORALES,** **Jusqu'au 28 octobre**	***Agrégé***	SNES FSU SNEP SNESup	F.S.U.
3	**A partir du 28 octobre** Je peux consulter sur mon espace électeur **les professions de foi et les listes de candidats** pour chaque scrutin	***Professeur stagiaire***	*PAS de VOTE*	F.S.U.
4	**Entre le 4 et le 12 novembre** Je dois recevoir mon matériel de vote **« IDENTIFIANT DE VOTE »** En cas de perte vous pouvez le régénérer sur l'espace électeur jusqu'au 26 novembre **L'identifiant associé au mot de passe permettent de voter**	***Non titulaire***	SNES FSU SNEP SNUEP F.S.U.	F.S.U.
5	**Du 27 novembre au 4 décembre 17h** **« Je vote »** En me connectant à la plateforme de vote : www.education.gouv.fr/electionspro2014	***PEGC***	SNES FSU SNEP SNUipp-FSU	F.S.U.

VOS COMMISSIARES PARITAIRES SNEP NICE, une équipe performante

Au 1° rang: Colas MOUTON, Florence POLONIO, Valérie ESPINOSA, Marc SALOMON, Brigitte REBOUT, Stéphanie SALOMON, Franck GONZALVEZ , Philippe LEBAULT, Bastien PREVIT

Au 2° rang: Marc BERENGUIER *(CAPA agreg)*, Julien FERRAPIE, Florent PONS, Myriam CASABIANCA, Ghislaine REVERDITO, Sylvie Anne VALLEE, Aurélie ROYER *(CAPA agreg)*, Marc PASTOR, Nathalie LEBAULT, Audrey GUIYESSE, Phiou ROGGERONE

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES

PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
Académie de NICE
ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014
9 titulaires, 9 suppléants
Liste présentée par le

SNEP F.S.U. U.

SNEP, Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public
FSU, Fédération Syndicale Unitaire

Hors classe Professeurs d'EPS et classe exceptionnelle Chargés d'Enseignement d'EPS

1	M.	ROGGERONE Philippe	Lycée Polyvalent Costebelle, **HYERES (83)**
2	M.	LEBAULT Philippe	Collège Gabrielle Colette, **PUGET-SUR-ARGENS (83)**
3	M.	PASTOR Marc	Collège Gustave Roux, **HYERES (83)**
4	Mme	VALLEE Sylvie-Anne	Collège la Sine, **VENCE (06)**

Classe normale Professeurs d'EPS, Hors classe et classe normale Chargés d'Enseignement d'EPS

1	Mme	ESPINOSA Valérie	Collège Sidney Bechet, **ANTIBES (06)**
2	Mme	REBOUT Brigitte	Collège Vallée du Gapeau, **SOLLIES-PONT (83)**
3	Mme	SALOMON Stéphanie	Collège des Baous, **SAINT-JEANNET (06)**
4	M.	SALOMON Marc	Collège la Sine, **VENCE (06)**
5	Mme	LEBAULT Nathalie	Lycée Antoine de Saint Exupéry, **SAINT-RAPHAEL (83)**
6	M.	FERRAPIE Julien	Lycée Professionnel Jacques Dolle, **ANTIBES (06)**
7	M.	PONS Florent	Collège la Chenaie, **MOUANS-SARTOUX (06)**
8	M.	MOUTON Colas	Collège Carnot, **GRASSE (06)**
9	M.	GONZALVEZ Franck	Collège Jean Rostand, **DRAGUIGNAN (83)**
10	Mme	GUIEYESSE Audrey	Collège Frédéric Montenard, **BESSE-SUR-ISSOLE (83)**
11	Mme	POLONIO Florence	Lycée Professionnel Jacques Dolle, **ANTIBES (06)**
12	Mme	CASABIANCA Myriam	Collège Marie Mauron, **FAYENCE (83)**
13	Mme	REVERDITO Ghislaine	Collège René Cassin, **TOURETTE-LEVENS (06)**
14	M.	PREVIT Bastien	Collège les Campelières, **MOUGINS (06)**

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES

Professeurs Agrégés D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
Académie de NICE
ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014
Liste présentée par le

SNEP F.S.U. U.

SNEP, Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public
FSU, Fédération Syndicale Unitaire

Professeurs agrégés d'éducation physique et sportive

1.	M.	BERENGUIER Marc	Collège Pablo Picasso - **VALLAURIS (20)**
2.	Mme	ROYER Aurélie	Collège Gustave Roux — **HYERES (83)**

Sur le site Internet du SNEP –FSU NICE
http://www.snepfsu-nice.net

Tous les liens et procédures pour VOTER.. Et bien d'autres infos

ALLEZ VOIR

Avec le SNEP-FSU,
une profession rassemblée et engagée,
ça change tout !

Du 27 novembre au 4 décembre, je vote SNEP et FSU

ELECTIONS PROFESSIONNELLES : « PAS DE RATE !! »

« Pas de Rate !! », comme on dit… « Pas de rate » parce que lorsque je vois sur les listes opposantes, les collègues qui se présentent, je dis « Pas de rate ». Passer des heures (des soirées parfois) au téléphone pour les aider à faire leur demande de mutations, aller à des rendez-vous pour leur expliquer pourquoi ils passent(ou pas) Hors classe, voir qu'ils se syndiquent le temps de la mutation, ou seulement quelques années selon les attentes de « services », se souvenir des moments de luttes sur le « tarmac », être satisfait de voir qu'on occupe le devant de la scène pour l'UNSS, … et faire le constat que ces gens-là (merci jacques Brel) sont candidats sur d'autres listes !!! … la « sphère EPS » est, elle aussi, pleine d'incohérences et/ou d'influences. Il y a quelques années, un lycée professionnel de l'est varois était le fief d'un certain syndicat. La retraite d'un de ses responsables venue, cet établissement en a perdu ses traditions. Les influences se déplacent et se mettent en place. Déçus du SNEP, j'en doute un peu pour certains… Influencés (sans en mesurer certaines conséquences), j'y crois un peu plus…. Oh je ne pars pas en guerre contre ses syndicats. Ils le font si bien en général, contre nous, puisque leur seul motif d'action est de « détruire » plutôt que de « construire ». Alors je leur laisse cette façon de mener campagne Cependant, et je peux encore et toujours constater que leurs méthodes qui sont bien différentes de celles du SNEP NICE (Avertir des résultats de mutation qui ne sont pas officialisés, sur mail professionnel par exemple).

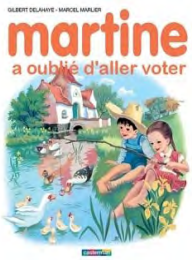

En ce qui nous concerne il nous suffit de vous présenter le bilan de notre activité au cours du mandat écoulé . Syndicat majoritaire paritaire par excellence, nous sommes et resterons le SYNDICAT de l'EPS. Nous avons su être le **principal interlocuteur** de l'administration. Nous le constatons à chaque groupe de travail (GT), CAPA, ou FPMA. Comme pour les mandats précédents , nous sommes les seuls (n'ayons pas peur des mots) à qui s'adresse l'administration, nous sommes les seuls entendus parce que nous sommes les seuls à étudier à fond et sans à priori tous les dossiers, à intervenir, à proposer des solutions alternatives, à rendre des comptes. Ce sont **l'équité, la transparence et l'intégrité** nous guident, nous, les commissaires paritaires du SNEP lorsque nous débattons, négocions, défendons **TOUS** les collègues de notre profession (et même ceux qui se présentent au final sur des listes concurrentes).

L'esprit d'équipe nous anime pour faire front face à l'administration, pour nous investir dans des taches partagées, pour montrer notre détermination forts des mandats que vous nous avez confiés, pour agir au mieux de l'intérêt des collègues et de la discipline.

Perso, j'en suis à mon 5° mandat (le dernier sans doute). Je participe encore une fois à cette « aventure », c'est pour aider encore à bien passer le relais « tranquilou » aux futurs CP, pour renforcer davantage cette équipe, mais surtout parce que je crois aux valeurs que nous défendons depuis des décennies. Se faire entendre et faire entendre l'EPS (Face à l'administration, Avec nos partenaires de la FSU, parfois contre les autres organisations syndicales) m'anime et me fait croire que l'équitable existe encore. Alors merci à Coco, Mich, Yves et Patrick qui ont su portés ces mêmes valeurs (et à qui vous vous avez bien voulu accorder votre confiance par le passé) et bienvenu à Florence, Ghislaine, Myriam, Audrey, Franck, Bastien, Florent et Colas qui briguent vos suffrages pour cette nouvelle échéance et qui méritent largement le soutien que vous avez toujours accordé au militants candidats du SNEP . On n'oublie pas nos anciens (Phil, Gisèle, Maurice, Domi, Christian, Loulou) sans qui les commissaires paritaires actuels du SNEP NICE ne seraient pas aussi « performants ».

88% aux dernières élections, on peut, **on fera mieux.. On se le dit** et on s'en donne les moyens.

Désormais, c'est à vous de décider pour qui voter… Nos arguments et les preuves de notre efficacité sont là…. **Donnez au SNEP NICE la possibilité d'œuvrer dans le bon sens et faites votre choix**…. Nous, nous avons fait le nôtre.

Phiou ROGGERONE,
CP SNEPNICE sortant, 5° mandat (the last ??)
Responsable Corpo

Les Elections Professionnelles ont lieu aussi au sein du Ministère en charge de la jeunesse et des sports

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Le 4 décembre , Les collègues Professeurs de sport et les Conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ainsi que les prof d'EPS détachés dans un de ces corps sont appelés à élire leurs représentants.

Il m'est souvent amené de rencontrer des collègues qui se demandent à quoi servent ces élections.

Alors voici un rapide éclairage :

Tous les collègues dépendant du Ministère en charge des sports voteront plusieurs fois :

- **Les formateurs affectés en CREPS** voteront pour le CTE (comité technique d'établissement), pour le CTM (Comité technique Ministériel) ainsi que pour les représentants en CAP (commission administrative paritaire nationale) de leur corps.
- **Les conseillers techniques sportifs ou d'animation sportive** affectés en service (DDCS ou DRJSCS) voteront pour le CT (comité technique), pour le CTM (Comité technique Ministériel) ainsi que pour les représentants en CAP (commission administrative paritaire nationale) de leur corps.

L'enjeu est crucial pour la représentativité de la FSU et le poids respectif qu'elle représente face à l'administration et au delà face à la sphère politique (Cabinet ministériel et gouvernement). Plus le nombre de votants est important, plus les idées portées peuvent l'être au nom de la majorité de la profession.

Les différents scrutins peuvent se faire par **correspondance**. Alors dès réception du matériel de vote, sans même attendre le jour du scrutin, votez pour la FSU c'est soutenir les valeurs de la FSU et donne du poids aux revendications permettant la sauvegarde de nos missions, des spécificités de nos métiers et de nos statuts.

Dans le contexte actuel (RGPP, baisse des budgets, …), omettre de voter c'est se tirer une balle dans le pied !

Alors ne ratez pas l'occasion de vous exprimez : votez FSU !

Sébastien REMILLIEUX
Professeur de sport
CREPS PACA Site d'Antibes

Profession de Foi

Elections Professionnelles

CAPA Professeurs d'EPS et CE d'EPS

Avec le SNEP et la FSU,
Une profession rassemblée et engagée
Ça change tout !

Le SNEP-FSU de NICE associé aux revendications et aux victoires de votre syndicat

- Des postes et des recrutements augmentés
- Un projet de socle commun qui prend mieux en compte l'EPS
- La pérennisation du Sport Scolaire et les 3h d'A.S pour tous
- L'officialisation du district UNSS et de la coordination, le retour des cadres à l'EN
- Le maintien de la coordination EPS
- Une indemnité pour les enseignants EPS en cycle terminal lycées et LP
- Une action forte pour des programmes en phase avec le terrain (Manifeste pour l'EPS et Etats Généraux ; enquête flash ; Colloque sur les Programmes...)

Un syndicat spécifique, dans une fédération forte, la FSU,
des élu-e-s SNEP disponibles, compétent-e-s, intègres, force de propositions
c'est la garantie d'être défendu par des collègues au plus près de vos préoccupations

Le SNEP-FSU de NICE au cœur de vos préoccupations et de l'action locale

- Une équipe d'élus disponibles, très expérimentés, au service de tous qui se battent pour le respect des règles et des barèmes ; contre les passes droits (dans toutes les CAPA P.EPS et Agrégés).
- Des élus qui travaillent à l'amélioration des situations de chacun, qui, chaque année, permettent d'augmenter le nombre de mutations et l'offre de postes vacants et défendent des barèmes plus justes (TZR...).
- Des élus qui vous rendent des comptes sur ce qu'ils font, à l'inverse de ceux qui ne font que rendre compte.
- Des représentants dans les CHS-CT pour mieux prendre en compte et défendre nos conditions de travail, la pénibilité du métier et notre santé.
- Des militants à votre écoute qui vous soutiennent contre les abus hiérarchiques, contre ce qui empêche le métier (Présidence d'A.S, pressions subies dans vos établissements, paiement des heures de coordination, TZR déconsidérés, pack EPS...)
- Des militants présents dans toutes les instances (CTA, CAEN, CDEN, CTSD) qui négocient âprement dans votre intérêt.
- Des militants qui vous informent (Site internet mis à jour régulièrement, lettres INFOS SNEP, Bulletins, lettre CORPO...)
- Des militants dynamiques qui vous accompagnent au travers de stages syndicaux (Egalité, Natation, TZR, Manifeste pour l'EPS...)

Donner du poids au « Syndicat de l'EPS » engagé pour vous et avec vous. Votre vote correspond aussi à des décharges pour les militants, donc plus de moyens en temps pour vous défendre

Le SNEP c'est vous
Votez SNEP et FSU !

S'INFORMEZ…

PARTICIPEZ..

VOTEZ….

ET SI VOUS VOUS SYNIDIQUIEZ ??

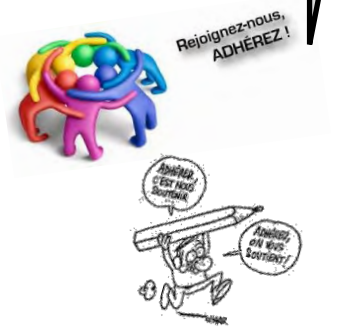

SYNDICALISATION 2014-2015

SNEP - 264 Bd de la Madeleine 06000 Nice

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation

IDENTITE — sexe : F / M — date de naissance : / /19

nom
nom de JF
prénom
ADRESSE — auxiliaire
voie
complément d'adresse
code postal et localité
@dresse mél
☎ fixe : — ✆ mobile : 0

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION ou ZONE DE REMPLACEMENT

code établissement
nom
voie
code postal et localité

ECHELON ou Groupe pour les retraités

SITUATION ADMINISTRATIVE: TZR — POSTE FIXE — CONGES Par. - Form. - Autre — DISPO

STT. PARTICULIERE — CPA : 50% 70% 80%

PROF de SP. STAGIAIRE — PROF STAGIAIRE — AGREGE STAGIAIRE — TPS Partiel : heures ou %

ENVOI du BULLETIN
☐ adresse personnelle ☐ adresse établissement
☐ Je ne souhaite pas recevoir le bulletin syndical en version papier, mais être averti de sa parution à l'adresse électronique ci-dessus, pour le télécharger sur le site du SNEP.
☐ Je ne souhaite pas recevoir les hors série "Contre Pied" en version papier, mais être averti de leur parution à l'adresse électronique ci-dessus, pour les télécharger sur le site du SNEP.

Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin.
J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au : SNEP - Service Informatique, 76 rue des Rondeaux 75020 PARIS

date
signature

COTISATIONS SNEP METROPOLE 2014-2015

Collègue exerçant en DOM, TOM,ETRANGER : se reporter à la grille spécifique

Catégt/Echelon	1	2	3	4	5	6 / A1	7 / A2	8 / A3	9	10	11
Prof : EPS - Sport & Agri- ENS	Stag CAPEPS est		137 €	144 €	152 €	156 €	166 €	178 €	190 €	205 €	220 €
Prof : Hors Classe	166 €	188 €	201 €	215 €	233 €	248 €	262 €				
Bi-admissible			141 €	148 €	157 €	168 €	177 €	190 €	205 €	221 €	231 €
Agrégé - CTPS	Stag AGREG est		160 €	174 €	188 €	199 €	213 €	229 €	246 €	262 €	275 €
Agrégé Hors Classe	220 €	233 €	246 €	262 €	275 €	295 €	307 €	323 €			
AE-CE-PEGC		114 €	121 €	126 €	132 €	139 €	145 €	153 €	161 €	171 €	181 €
CE-PEGC Hors Classe			171 €	181 €	205 €	220 €					
CE-PEGC Classe Ex.	205 €	222 €	233 €	248 €	262 €						
MA et CDI	101 €	109 €	112 €	120 €	128 €	135 €	145 €				

AUTRES SITUATIONS

- Prof EPS stagiaires - Prof de Sport stagiaires à l'externe : 100€
- Agrégés stagiaires sur premier poste : 110€
- Vacataire 42 € - Contractuel 42 €
- Congé formation : 100€ - Congé parental - Disponibilité : 42€
- Tps partiels : selon échelon et quotité de service
- Stagiaires non reclassés : selon echelon de la catégorie d'origine
- CPA nouvelle formule : 50%, 70% ou 80% de la cotisation normale (selon votre CPA)

ABONNEMENT BULLETIN 60 euros

- Non titulaire non réemployé 30€
- Etudiant (fournir un justificatif) 30€

CATEGORIE PROFESSIONNELLE

PROF EPS	PROF Hors Cl.	Prof Stagiaire	
AGREGE	AGR Hors Cl.	BI-ADMISSIBLE	AGR Stagiaire
CE	CE Hors Cl.	CE Classe Ex.	
PROF de Sport	PROF de Sport Hors Classe	CTPS	PROF de Sport Stagiaire
PCEA Agri			
NON TITULAIRE	CONTRACTUEL	MA - CDI	VACATAIRE
RETRAITE			

Retraités et Contrats Locaux HDF

Montant du traitement ou de la pension mensuelle	Groupe	Cotisation
Inférieur à 1000€	1	47 €
entre 1001€ et 1300€	2	64 €
entre 1301€ et 1550€	3	79 €
entre 1551€ et 1800€	4	90 €
entre 1801€ et 2050€	5	99 €
entre 2051€ et 2300€	6	113 €
entre 2301€ et 2500€	7	129 €
entre 2501€ et 2700€	8	143 €
entre 2701€ et 2900€	9	155 €
supérieur à 2900€	10	163 €

JE CHOISIS DE PAYER MA COTISATION

Par chèque(s) en une ou plusieurs fois à l'ordre du SNEP — Nombre de chèques (maximum 5):

Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois. Remplissez le mandat ci-dessous — Nombre de prélèvements (maximum 5):
1er mois de prélèvement — Les prélèvements se font le 5 de chaque mois jusqu'au 5 juin

ATTENTION LE PRELEVEMENT EST RECONDUIT AUTOMATIQUEMENT CHAQUE ANNEE. VOUS DEVEZ NOUS INFORMER DE CHANGEMENTS EVENTUELS

PRELEVEMENT MANDAT

« En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SNEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
» Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque »

SEPA Single Euro Payments Area

Nom
Prenom
Adresse
Compl. Adresse
Code Postal - Ville
Pays
Code IBAN
Code BIC

Paiement : ☒ Recurrent — MERCI DE JOINDRE UN RIB
NE RIEN INSCRIRE CI-DESSOUS

Pour le compte du

SNEP
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS

Ref : Cotisation SNEP

à: le :
Signature

Pendant ce temps A L'ESPE ET Chez les PROFS STAGIAIRES : QUELLES SITUATIONS?

UNE FORMATION DE QUALITE POUR TOUS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL A REVENDIQUER !

Des dysfonctionnements persistent pour les formateurs et les étudiant(e)s directement impliqués. C'est encore à une montagne de problèmes qu'il faut faire face : postes perdus au concours, pénurie de moyens, volumes horaires insuffisants, incohérence des parcours proposés aux étudiant(e)s , notamment en cas d'échec au concours, master coupé en 2 par le concours, problèmes de recrutement et de rémunération des tuteurs, dégradation des conditions de travail des formateurs, une extrême diversité des situations locales des ESPE etc …

A NICE : l'incohérence de l'organisation de la semaine pour les professeurs stagiaires (intervention en établissement et formation à l'ESPE dans la même journée) entraine des difficultés de gestion dans les établissements scolaires, des problèmes financiers et de fatigue pour les stagiaires qui perdent leur temps et leur énergie en transport ;

l'individualisation de la formation par la mise en place de parcours adaptés sans moyen horaire ni financier fait bien pâle figure

L'obligation d'assister à des formations déjà validées en M1 ou en M2 n'est pas acceptable. Une telle réforme peut-elle tenir longtemps

Le SNEP et la FSU portent de nombreuses exigences immédiates et à long terme pour résoudre les tensions générées par les grandes faiblesses de la réforme actuelle. La FSU sera reçu en audience à ce sujet par Mme le Recteur et ses services le *jeudi 6 novembre.*

Carline Heraud